Santé et sécurité

# Sécurité incendie dans les ERP

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | BATI-8940070 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations › Bâtiment › Santé et sécurité

*Document mis à jour le 13/11/2026*

## Objectifs de formation

- Identifier la réglementation incendie applicable aux Etablissements Recevant du Public (ERP), les modalités et enjeux des contrôles administratifs
- Appliquer les règles de sécurité incendie appropriées aux différentes catégories d'ERP
- Organiser et gérer la sécurité incendie au travers des outils de prévention et de contrôle

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## Prérequis

Aucun

## Public concerné

- Responsables d'établissements
- Responsables sécurité, incendie et hygiène nouvellement nommés
- Responsables techniques, bâtiments et maintenance

### Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

## Analyser les retours d'expériences

- Étude des principaux incendies et de leurs incidences techniques et pénales
    - incendie du bar le Cuba Libre (Rouen)
    - incendie de l'hôtel Pais Opéra (Paris)
    - incendie de la boite de nuit du 5 / 7 (Saint-Laurent-du-Var)
    - incendie du collège Pailleron (Paris)

## Comprendre les principes de base de la réglementation

- Philosophie de la réglementation
- Législation et assurances
- Bases juridiques (hiérarchie des textes)
- Bénéfices de l'antériorité
- Positionnement des normes
- Règles assurantielles

## Classer les ERP selon la réglementation

- Sources réglementaires applicables selon l'activité
- Groupes et catégories d'ERP
- Différences entre grands établissements et petits établissements
- Notion de groupements d'établissement

**Étude de cas** : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories d'ERP

## Appliquer les dispositions générales de sécurité incendie

- Contraintes pesant sur le constructeur et sur l'exploitant (conception, aménagement...)
- Implantation (voies pompiers, baies accessibles...)
- Dispositions constructives (solidité de l'ouvrage, hauteur des bâtiments, locaux à risques, aménagement...)
- Dégagements (calcul, unité de passage, issues de secours...)
- Ventilation / désenfumage (IT 246, naturel ou mécanique...)
- Électricité / éclairage (alimentation, distribution, éclairage de sécurité, d'ambiance)
- Chauffage / climatisation (production, distribution, locaux à risques...)
- Risques divers (selon activité, selon les équipements...)

## Organiser la gestion de la sécurité incendie

- Moyens de secours (extincteurs, RIA, colonne sèche, IFAE...)
- Dotations minimales (selon type et activité)
- Contrats de maintenance
- Tenue à jour le registre de sécurité

## Évaluer et contrôler le risque incendie dans les ERP

- Commissions de sécurité : rôle et composition
- Bureau de contrôle : rôle, rapports, obligations...
- Fréquence de passage selon la catégorie d'ERP
- Risques encourus en cas de non-conformité des installations et équipements
- Réussir les contrôles et prévenir la mise en cause des responsabilités

**Exercice d'application** : analyse d'un PV de commission de sécurité

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

## Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

## Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.